

QUESTION ORALE DE MME PÉCRIAUX À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « L'IMPACT DE LA PRODUCTION DE SUCRE SUR L'ENVIRONNEMENT »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Pécriaux à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « l'impact de la production de sucre sur l'environnement ».

La parole est à Mme Pécriaux pour poser sa question.

Mme Pécriaux (PS). - Madame la Ministre, le sucre est une denrée alimentaire prisée. Plus de 145 millions de tonnes de sucre sont produites par an dans 120 pays, dont plus ou moins 700 000 tonnes en Belgique, et beaucoup plus, avec l'ouverture, à l'horizon 2023, de la nouvelle entreprise sucrière dans la région du Centre.

Il est pourtant reconnu comme néfaste pour notre santé, mais pas seulement.

En effet, le sucre a un véritable impact négatif sur l'environnement : érosion des sols, habitats naturels détruits, surutilisation de l'eau, utilisation intensive de pesticides et rejet de certaines d'eaux usées par les usines de transformation du sucre. Ceci constitue le palmarès de cette pollution par la production de sucre.

Bien que cette pollution ne soit certainement plus l'apanage de certains pays moins respectueux de leur environnement, avez-vous des informations quant à ses conséquences sur l'environnement dérivées de la production sucrière ? Quelles sont les mesures déjà prises et à prendre par la Wallonie afin d'éviter cette pollution ? Merci pour vos éléments de réponse.

M. le Président. - La parole est à Mme la Ministre Tellier.

Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. - Madame la Députée, la culture de la betterave sucrière est traditionnellement l'une des principales cultures en Wallonie. Sa superficie a néanmoins régressé au cours des dernières décennies puisque d'environ 60 000 hectares il y a une vingtaine d'années, elle est passée aujourd'hui à 40 000 hectares.

Il est clair que cette culture a des impacts sur l'environnement, notamment sur l'érosion des sols, mais aussi sur la biodiversité et l'eau vu l'usage actuel de pesticides, dont certains très controversés. Il est encourageant néanmoins de voir que certains acteurs se lancent dans des alternatives d'itinéraires bios pour cette culture et également pour la chicorée.

Nous avons des centres de recherches et des agriculteurs expérimentés et devons mettre à profit ces avantages pour aller vers des productions non seulement respectueuses de l'environnement, mais pouvant aussi représenter des opportunités économiques.

La croissance de la demande en produits bios, couplée à une demande de produits locaux, nécessitera de trouver une alternative au sucre de canne bio importé. L'alternative d'un sucre de betterave bio est une opportunité que j'invite les acteurs du secteur à explorer.

Outre la betterave, d'autres cultures, ou plus précisément les modes de production actuels, impactent notre environnement. C'est particulièrement le cas de la pomme de terre où c'est toute la filière qui pose question. Nous aurons l'occasion d'en débattre avec les questions relatives aux permis de ces entreprises de transformation.

On peut se questionner sur l'impact de telles ou telles cultures sur l'environnement, mais il faut garder à l'esprit que les agriculteurs pratiquent des rotations. C'est donc bien l'impact global des pratiques agricoles qu'il faut réduire, et ce, particulièrement en zone de grandes cultures vu les indicateurs en matière de biodiversité ou encore de qualité des masses d'eau et les liens avérés entre ceux-ci et les pratiques agricoles.

En 2017, à l'initiative de mon prédécesseur, une équipe scientifique coordonnée par le professeur Baret, a réalisé une étude sur « les conséquences environnementales et économiques d'une conversion de l'agriculture wallonne vers un modèle sans produits phytopharmaceutiques et à faible apport d'intrants ».

Suite à ce travail, le Gouvernement a financé de nouvelles études pour analyser, pour les principales filières agricoles wallonnes, des scénarios de transition vers un modèle productif plus respectueux de l'environnement.

Je vous invite à prendre connaissance de ces travaux présentés sur le site internet scenagri.be.

Vu l'impact sur notre environnement de l'activité agricole, qui utilise de l'ordre de 45 % du territoire wallon, il pourrait être intéressant que ces travaux vous soient présentés au sein de cette commission.

Cette présentation serait utile pour bien comprendre les enjeux avant l'établissement de la future déclinaison wallonne de la PAC, mais aussi avant l'adoption des troisièmes plans de gestion par districts hydrographiques qui doivent nous permettre d'atteindre le bon état pour l'ensemble des masses d'eau en Wallonie.

M. le Président. - La parole est à Mme Pécriaux.

Mme Pécriaux (PS). - Je prends la balle au bond et je ne doute pas que les autres commissaires qui assistent régulièrement aux travaux de cette commission seront intéressés également par cette présentation.

Je remercie Mme la Ministre pour ses éléments de réponse et je m'intéresserai d'autant plus à la betterave bio. Je ne sais pas si à Seneffe la sucrerie amènera des betteraves bios. En tout cas, merci beaucoup.